

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUILLET 2023

2ème convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 24 juillet 2023

Accusé de réception en préfecture  
066-216600726-20230728-DCM2023-17-DE  
Date de télétransmission : 28/07/2023  
Date de réception préfecture : 28/07/2023

Nombre de conseillers en exercice : 8  
Nombre de conseillers présents : 5  
Nombre de votants : 7

Date de convocation : 24 juillet 2023

L'an deux mille vingt- trois, le 28 Juillet à 10H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Sophie Verney  
Absents excusés : Abdelhaq Achemirou, Alizée Desmet, Fabrice Calmont  
Procurations : Abdelhaq Achemirou à Laurent Leygue, Fabrice Calmont à Bruno Cagny

M Bruno CAGNY est élu secrétaire de séance.

**DCM2023-17 : ELECTION DU PREMIER ADJOINT AU MAIRE**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-7-1,  
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à trois,

M. le Maire rappelle que suite au décès de Monsieur Jean-Claude RIVAYROL, il est nécessaire de procéder à l'élection du Premier Adjoint au Maire.

L'élection se déroulera par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 7
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 7
- majorité absolue : 4

A obtenu :

- Madame Laurence BARNOLA: 7 voix

Madame Laurence BARNOLA ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Premier adjoint au maire.

L'intéressée a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

